

Arrondissement de Valenciennes
Commune de CONDE-SUR-L'ESCAUT - 59153
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.a Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Courant de Bernissart Courant du Macou Courant de la Fontaine St Léonard Canal du Jard Canal du Jard Canal du Malolin Courant des Vaucelles A.P. du 09/08/1972	Ddtm
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitude de protection des captages AEP	Site 043 sur la commune de Thivencelle	Ars
I.b Utilisation de certaines ressources : Énergie			
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute tension	Ligne aérienne de 63 kv Ligne souterraine de 63 kv	Rte
Ib Conservation du Patrimoine Culturel			
AC.1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitude de protection des Monuments Historiques	Château de Bailleul : CL.M.H. du 17/02/1904 Château de l'Hermitage : CL.M.H. du 10/11/1928 Restes de l'enceinte espagnole : CL.M.H. du 17/01/1935 Porte Vautourneux : CL.M.H. du 20/09/1935 Ancien Arsenal : CL.M.H. du 10/04/1948 et 07/12/1956 Eglise Saint Wasnon : CL.M.H. du 29/12/1978 Fossé Ledoux : chevalement puits n° 1 Ins..M.H. du 06/05/1992 Maison sise 45 RueGambetta Corps de garde-beffroi & maisons attenantes Hôtel de Ville Monuments du Clairon Ins.M.H. du 05/02/2007 Présbythère de k'égkuse St Wanon Ins.M.H. du 02/10/2007 Chapelle de la Solitude (commune de Vieux-Condé) Ins.M.H. du 05/02/2003	Drac

Arrondissement de Valenciennes
Commune de CONDE-SUR-L'ESCAUT - 59153
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.c Utilisation de certaines ressources : communications			
EL7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	Avenue Jean-Jaurès Rue Léon Gambetta Rue Notre Dame Rue Yvon Bouton Rue du Gras de Boeul Route de Bernissart Rue de la Chaussette	Conseil Général.
EL11	ACCES AUX ROUTES EXPRESS ET DEVIATIONS D'AGGLOMERATIONS Servitude d'interdiction d'accès	R.D. 935	Conseil Général Dir
FRONT. FRONTIERE	FRONTIERE Servitude non-aedificandi	Frontière franco-belge Traité de COURTRAI du 28/03/1820	Direction Interrégionale des Douanes
II Salubrité			
INT1 Pour info	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires, voir
liste ci-jointe**